

CHAPITRE X.

ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX HÉBREUX.

ARTICLE 1^{er}.

L'AUTEUR DE L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX.

L'authenticité des treize Épîtres de saint Paul dont nous venons de nous occuper a été universellement admise pendant les dix-huit premiers siècles de l'Église. Il n'en est pas de même de la quatorzième et dernière, celle qui est adressée aux Hébreux : son origine paulinienne a été un sujet de discussion entre les anciens écrivains ecclésiastiques, et naturellement la critique rationaliste n'hésite pas à soutenir que « l'Épître aux Hébreux n'est pas de saint Paul¹. » Nous allons expliquer comment il y eut des incertitudes sur l'auteur de la lettre et nous montrerons en même temps que notre Vulgate a eu raison de la ranger parmi les Épîtres de cet Apôtre.

Le premier auteur ecclésiastique qui ait cité l'Épître aux Hébreux est un des plus anciens de tous, saint Clément de Rome, le compagnon de saint Paul². Cet illus-

¹ E. Renan, *Saint Paul*, p. LX.

² Phil., IV, 3.

tre pontife connaissait très bien cet écrit, et sa lettre aux Corinthiens est remplie de réminiscences de cette Épître¹; il s'en sert comme d'une écriture inspirée, et nous avons ainsi, en faveur de sa canonicité, un témoignage qui remonte à l'an 70 de notre ère, selon les uns, à l'an 97 ou 100 au plus tard, selon les autres. Cependant le successeur de saint Pierre sur la chaire de Rome, en nous apprenant ainsi que l'Épître aux Hébreux était déjà regardée de son temps comme une partie des Écritures, ne nous fait point connaître quel en est l'auteur; il la cite comme la plupart des autres passages qu'il emprunte aux Livres Saints, sans l'attribuer nommément à aucun homme, parce que, pour les Pères, le véritable auteur de la Bible, c'est l'Esprit-Saint.

Saint Clément écrivait en grec et à des Grecs, et sa lettre, qui devint très célèbre en Orient, et y fut même lue dans les Églises avec celles des Apôtres, demeura à peu près inconnue en Occident. Son témoignage en faveur de la canonicité de l'Épître aux Hébreux fut ainsi comme non avenue pour la plupart des Latins, qui en ignoraient l'existence. L'Épître elle-même fut peu connue pendant longtemps dans l'Église occidentale. Il importe de rechercher les causes de ce fait, parce qu'elles jettent beaucoup de jour sur la question qui nous occupe.

Les lettres des Apôtres ne jouirent pas d'abord de la même publicité que les Évangiles et les Actes, et cette différence se comprend sans peine. Les Évangiles s'a-

¹ S. Clément de Rome, *1 Epist. ad Cor.*, 2, 7, 9, 12, 17, 23, etc., t. I, col. 209, 225, 228, 232, 244, 260.

dressaient à tous les fidèles; ils contenaient l'histoire du Maître; ils étaient d'un intérêt universel; il n'y avait pas un seul chrétien qui ne désirât connaître en détail la vie de son Sauveur, et qui ne dévorât, pour ainsi dire, avec amour les pages sacrées qui faisaient revivre sous ses yeux les scènes adorables de la Galilée et de Jérusalem, la naissance, la vie publique, la passion, la mort et la résurrection de Jésus. Il n'en était pas tout à fait de même pour les Épîtres. Quelques précieuses qu'elles fussent, elles n'étaient pas adressées également à tout le monde, mais à une Église particulière; elles traitaient de questions spéciales intéressant la fraction de l'Église à qui elles étaient envoyées plus que toute la communauté chrétienne en général. Par conséquent, les prédicateurs de la bonne nouvelle ne les propageaient pas en tous lieux avec la même rapidité que les biographies de Notre-Seigneur; leur publicité était limitée, elle se bornait primitivement à l'Église qui les recevait; ce n'était que successivement qu'elles se répandaient de proche en proche, pour arriver enfin aux extrémités de l'Église universelle.

On le conçoit donc sans peine, la diffusion des Épîtres, dans l'univers catholique, ne s'opérait qu'avec beaucoup de lenteur, à une époque surtout où, l'imprimerie n'étant pas inventée, il fallait transcrire chaque écrit à la main pour en propager les copies, travail long, difficile, qu'on n'entreprenait pas aussi volontiers pour les Lettres apostoliques que pour les Évangiles, parce qu'on préférait la possession de ceux-ci à la possession de celles-là.

Diverses circonstances contribuèrent néanmoins à ré-

pandre les exemplaires des autres Épîtres de saint Paul en plus grand nombre que l'Épître aux Hébreux. La première fut que les Épîtres précédentes étaient adressées à des Églises particulières, tandis que cette dernière n'était envoyée nommément à aucune. Les lettres du grand Apôtre étaient lues publiquement dans les réunions des fidèles à qui elles étaient écrites, et c'était là un premier moyen de publicité relativement considérable. L'Épître aux Hébreux ne pouvait être connue par ce moyen, parce qu'elle n'était destinée à aucune Église spéciale et que les Judéo-chrétiens, à qui elle était adressée, étaient disséminés au milieu des fidèles d'origine païenne. De plus, les Églises à qui avait écrit nominativement le grand Apôtre étaient flattées de l'honneur qu'elles avaient ainsi reçu; elles s'en glorifiaient en toute occasion, elles communiquaient ces lettres comme un titre de gloire aux Églises voisines, elles cherchaient à en multiplier les copies et à les faire connaître au loin. Pour l'Épître aux Hébreux, il ne pouvait pas en être de même. Aucune Église particulière n'était intéressée à la propager; tout au plus les Hébreux qu'elle concernait devaient-ils désirer en posséder un exemplaire pour leur usage personnel; mais bientôt même leur nombre dut être fort restreint, car les Israélites convertis ne tardèrent pas à former une minorité infime dans la masse des chrétiens et à se fondre complètement avec ceux qui étaient d'origine païenne. C'est surtout dans les contrées où les Juifs étaient moins nombreux, c'est-à-dire en Occident et principalement en Afrique, que l'Épître aux Hébreux dut, par suite de ce que nous venons de dire, être le moins connue. Nous

verrons, en effet, que c'est dans les pays de langue latine et surtout dans la province de Carthage, où les Juifs étaient fort rares, qu'on contesta l'authenticité de cet écrit, tandis qu'on la défendit en Orient, où les chrétiens d'origine israélite étaient plus nombreux.

Une autre circonstance qui ne contribua pas moins à détourner d'abord l'attention de l'Épître aux Hébreux, c'est la difficulté qu'avaient à la comprendre tous ceux qui n'étaient pas Juifs de naissance. Elle est tellement remplie d'allusions à l'Ancien Testament, bien mieux, aux usages et aux coutumes judaïques, qu'il faut encore aujourd'hui beaucoup d'études et de grands efforts d'application pour la comprendre et en saisir toute la portée. Les premiers chrétiens, à part un petit nombre, étaient certainement dans l'impossibilité de la lire couramment, parce que, quoiqu'ils connussent en général les Évangiles, ils étaient peu familiarisés avec l'Ancien Testament, dont les copies étaient plus rares; surtout ils étaient étrangers à un grand nombre de pratiques judaïques dont l'Épître aux Hébreux suppose la connaissance. Pour tous ces motifs, cette lettre devait être moins lue et les exemplaires en furent moins multipliés et moins répandus que ceux des autres Épîtres. De là provient que l'Épître aux Hébreux demeura quelque temps comme inconnue à une partie de l'Église.

Quand des raisons particulières obligèrent les docteurs de l'Occident, et en particulier ceux d'Afrique, à s'occuper de cet écrit inspiré, ceux qui le signalèrent à leur attention n'étaient pas propres à le leur rendre tout d'abord sympathique. Ce furent en effet des hérétiques, les No-

vatiens qui, les premiers, au III^e siècle, firent appel à la lettre de saint Paul, mais pour en abuser.

Novatien, qu'on regarde comme le premier des anti-papes, afin de supplanter le saint pontife Corneille, successeur légitime de saint Pierre, affecta un zèle excessif qui le précipita dans l'hérésie : il enseigna que ceux qui avaient eu la faiblesse criminelle de sacrifier aux idoles pendant les persécutions, ceux qu'on appelait les *lapsi*, ne pouvaient être absous de leur péché. C'était renouveler l'erreur des Montanistes. Trois évêques se prononcèrent cependant en faveur de sa doctrine et tentèrent de l'élever sur le siège de Rome. Il compta aussi parmi ses partisans un Africain, nommé Novat, qui, après avoir soutenu à Carthage que les apostats devaient être dispensés de la pénitence, sur la recommandation d'un confesseur de la foi, ne balança pas à soutenir tout le contraire dans la capitale de l'empire, à la suite de Novatien¹.

Saint Cyprien, qui avait combattu les erreurs anciennes de Novat, combattit également les nouvelles, et un concile de Carthage les condamna en même temps que celles de l'anti-pape romain. Mais en déclarant hérétiques les enseignements des Novatiens, il fallait réfuter les arguments sur lesquels ils s'efforçaient de les appuyer. Or, entre autres raisons alléguées par les novateurs, il y en avait une tirée de l'Épître aux Hébreux. Ils prétendaient asseoir leur doctrine sur le texte suivant de cette

¹ Cf. P. Allard, *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, p. 335-347.

lettre qu'ils interprétaient mal : « Il est impossible que ceux qui ont été une fois illuminés, ont goûté le don céleste, ont été faits participants de l'Esprit-Saint, ont goûté la bonne parole de Dieu et les vertus du siècle futur et sont tombés, *prolapsi*, soient renouvelés de nouveau par la pénitence¹. »

Le sens de ce passage, d'après les Pères grecs et d'après les Pères latins du IV^e siècle, c'est que ceux qui ont été une fois baptisés, ne peuvent l'être une seconde et obtenir, par un nouveau baptême, la rémission des péchés commis depuis le premier. Les termes d'*illumination*², de *renouvellement* ou *rénovation*, dont se sert l'auteur de l'Épître, désignent le baptême, disent-ils, non la pénitence. « Celui qui fait pénitence, écrivait saint Athanase, expliquant ce verset contre les Novatiens, cesse, à la vérité, de pécher, mais il garde les cicatrices de ses blessures; au contraire, celui qui est baptisé se dépouille du vieil homme et il est renouvelé, étant engendré d'en haut par la grâce du Saint-Esprit³. » Dans le judaïsme, du temps de saint Paul, on attachait à l'ab-

¹ Heb., vi, 4-6.

² Le mot grec rendu par *illuminati*, Heb., vi, 4, est φωτισθέντες, auquel les écrivains du Nouveau Testament ont donné un sens chrétien, celui de recevoir la véritable lumière par le baptême. Aussi la version syriaque et la version éthiopienne ont-elles traduit Heb., vi, 4, par « baptisés. » Voir J. Corluy, *Spicilegium dogmatico-biblicum*, Gand, 1884, t. I, p. 251. Cf. Heb., x, 32; Joa., i, 9; I Pet., ii, 9. Le baptême s'appelle φωτισμός dans les auteurs ecclésiastiques. Καλεῖται τοῦτο τὸ λουτρὸν φωτισμός ὡς φωτιζόμενον τὴν διάνοιαν τῶν ταῦτα μαθανόντων, dit S. Justin, *Apol.*, i, 61, t. vi, col. 421.

³ S. Athanase, *Epist. iv ad Serapion.*, 13, t. xxvi, col. 656. Voir aussi S. J. Chrysostome, *Hom. ix in Heb.*, 21, t. lxiii, col. 78.

lution par l'eau, ou baptême non chrétien, une vertu purificatoire, comme nous le voyons dans les Évangiles. Comme ce baptême n'était pas un sacrement, on pouvait le réitérer plusieurs fois et il conservait toujours la même valeur. Les Israélites devenus chrétiens devaient être portés à penser qu'il en était du baptême de la loi nouvelle comme de celui de la loi ancienne, et qu'on avait le droit de le renouveler aussi souvent qu'on avait péché : c'est contre une pareille erreur que l'auteur de l'Épître aux Hébreux, d'après les Pères que nous avons cités, prémunit ceux auxquels il s'adresse.

Les théologiens modernes expliquent ordinairement d'une autre manière le texte dont abusait les Novatiens; ils pensent qu'il s'agit du sacrement de pénitence, mais ils disent qu'il ne faut pas entendre à la rigueur de la lettre le mot *impossible*, employé par saint Paul; ce mot signifie seulement *très difficile*; l'impossibilité n'est pas absolue, mais morale¹.

Quelle que soit l'explication qu'on préfère, celle des anciens ou celle des modernes, peu nous importe en ce moment. La diversité même des interprétations prouve que le passage est obscur, et l'on conçoit sans peine qu'il ait pu paraître suspect aux défenseurs de la foi qui ne le connaissaient point ou du moins n'étaient pas fixés sur son origine².

Nous avons dit que l'Épître aux Hébreux avait été

¹ Voir ce sentiment défendu dans J. Corluy, *Spicilegium dogmatico-biblicum*, t. I, p. 250-256.

² S. Philastre, *Hær.*, 89, t. xii, col. 1200-1201, dit : « Hæresis quorundam de Epistola Pauli ad Hebræos. Sunt alii quoque qui

d'abord peu connue en Occident et en particulier dans la province d'Afrique, parce que les Juifs y étaient peu répandus. Un témoignage emprunté à cet écrit par des hérétiques, pour soutenir une doctrine fautive, ne pouvait donc qu'éveiller des soupçons sur l'autorité de l'écrit lui-même. C'est ce qui arriva. L'authenticité de l'Épître n'était pas encore établie en Occident. Aussi, sans examiner de plus près si le passage dont abusaient les Novatiens n'était pas susceptible d'une interprétation orthodoxe, les catholiques, et surtout les Africains, rejetèrent-ils l'Épître aux Hébreux d'où était tiré le texte, et refusèrent-ils de l'admettre au rang des livres canoniques du Nouveau Testament. Cette lettre semble bien avoir été placée dès lors à la fin de l'antique version latine de l'Écriture adoptée par les Églises d'Afrique, mais elle n'y portait pas le nom de Paul et aucune décision de l'Église universelle n'avait jusque-là défini sa canonicité. Tertullien en attribuait la composition à saint Barnabé, et lorsqu'il blâmait Marcion d'avoir rejeté les trois Épîtres pastorales du grand Apôtre¹, il ne lui reprochait pas de ne point admettre l'Épître aux Hébreux que l'hérésiarque paphlagonien n'acceptait pas davantage. Son authenticité était donc regardée pour le moins comme douteuse; de là l'abandon que firent de ce monument sacré les Pères d'Afrique dans leur lutte contre les Novatiens. Ils durent bien, sans doute, à cette occa-

Epistolam Pauli ad Hebræos non asserunt esse ipsius... Et quia addiderunt in ea quædam non bene sentientes, inde non legitur in Ecclesia... De poenitentia autem propter Novatianos æque. »

¹ Tertullien, *Cont. Marc.*, v, 21, t. II, col. 524.

sion, l'examiner de plus près; mais cet examen, fait par des esprits nécessairement un peu prévenus contre elle, à la suite de l'abus qu'en avaient fait les hérétiques, ne fut pas suffisant pour mettre un terme à leurs hésitations et pour leur faire reconnaître dans cette œuvre un écrit de saint Paul.

On ne doit pas oublier, d'ailleurs, que l'Épître aux Hébreux ne porte pas le nom de l'Apôtre, comme ses autres lettres; il faut, de plus, remarquer que la forme insolite dans laquelle elle est rédigée et le caractère particulier du style ne pouvaient qu'accroître les incertitudes et fournir des prétextes plausibles et spécieux pour révoquer en doute l'authenticité d'un document patronné par les Novatiens. Nous aurons à revenir plus loin sur ces traits singuliers de l'Épître aux Hébreux, qui la distinguent des autres Épîtres; en ce moment, nous n'avons qu'à les mentionner pour rendre compte des difficultés qu'elle souleva, au III^e siècle, dans l'Église d'Occident; ces difficultés n'avaient guère d'autre source que les embarras de la polémique et l'ignorance de la tradition véritable.

La vraie tradition sur l'auteur de l'Épître aux Hébreux se conservait dans l'Église d'Orient, tandis que s'agitaient en Occident les débats que nous venons de décrire. Les Juifs étaient beaucoup plus nombreux, comme nous l'avons vu, dans les parties de l'Empire romain où se parlait la langue grecque: c'est là, naturellement, où il avait été reçu en premier lieu, qu'on devait être le mieux renseigné sur la provenance d'un écrit adressé aux Judéo-chrétiens. Mais parmi les lieux habités par les en-

fants de Jacob, hors de la Judée, il y en avait un célèbre entre tous, par la multitude de ceux qui y étaient rassemblés et plus encore par l'éclat de l'enseignement qu'on y donnait : c'était Alexandrie, la capitale de l'Égypte.

Cette ville était alors le centre littéraire le plus important : toutes les illustrations juives et chrétiennes, aussi bien que païennes, s'y étaient donné, en quelque sorte, rendez-vous pendant les premiers siècles de notre ère ; on y étudiait avec une ardeur extraordinaire les monuments sacrés comme les monuments profanes ; des professeurs éminents enseignaient dans ses écoles ; son Musée était une merveille ; sa bibliothèque, la plus riche du monde. Les chrétiens n'étaient pas ceux qui jetaient le moins d'éclat dans cette cité des lettres, soit par le mérite des maîtres qui enseignaient, soit par le nombre et le zèle des disciples qui venaient s'instruire à leurs leçons ; les noms de ces maîtres, des Pantène, des Clément, des Origène, sont immortels, et l'école chrétienne d'Alexandrie, le Didascalée, est la première en gloire comme en date dans les annales ecclésiastiques, quoiqu'elle n'ait pas toujours été sans tache¹.

C'est donc là que s'étaient condensées, comme en un foyer ardent, les plus vives lumières des temps primitifs du Christianisme, et c'est là qu'on devait être le plus éclairé sur l'auteur de l'Épître aux Hébreux, qui intéressait spécialement tant d'Israélites alexandrins convertis

¹ Voir *Dictionnaire de la Bible*, article *Alexandrie (École exégétique d')*, t. I, col. 558.

à la religion nouvelle. Aussi est-ce là que nous entendons nommer pour la première fois son auteur, l'Apôtre saint Paul. L'un des maîtres de l'école chrétienne d'Alexandrie nous dit, en effet, dans un précieux passage qui nous a été conservé par Eusèbe : « L'Épître aux Hébreux est de Paul et elle a été écrite pour les Hébreux, en langue hébraïque, mais Luc l'a soigneusement traduite et publiée pour les Grecs¹. »

Le témoignage rendu sur ce sujet tire de l'écrivain dont il émane et du lieu où il a été écrit une valeur exceptionnelle. Nous avons déjà vu qu'on ne pouvait être nulle part mieux renseigné qu'à Alexandrie sur l'auteur de l'Épître aux Hébreux. Quant à l'autorité de Clément, elle a ici d'autant plus de poids qu'il s'appuie sur saint Pantène, le maître qui l'avait précédé dans la direction de l'école d'Alexandrie². Or, saint Pantène était d'origine juive ; il sortait, par conséquent, d'une famille qui devait être plus exactement instruite qu'aucune autre sur le fait en question. De plus, il s'était écoulé moins d'un siècle entre la mort de saint Paul, en 67, et la naissance de saint Pantène, vers l'an 150.

Ceux qui refusent de reconnaître dans le grand Apôtre l'auteur de l'Épître aux Hébreux ne peuvent contes-

¹ Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, vi, 14, t. xx, col. 549 et t. ix, col. 748.

² Dans Eusèbe, *H. E.*, vi, 14, t. xx, col. 552. — Nous avons remarqué plus haut, p. 459, que ce que dit Clément d'Alexandrie, dans ses *Hypotyposes*, n'est pas toujours sûr ; mais dans le cas présent il s'agit d'un fait qui intéresse particulièrement les Alexandrins et qui devait être mieux connu à Alexandrie qu'ailleurs.

ter l'importance du témoignage que nous venons de rapporter. Ils tâchent du moins d'en atténuer la force, en prétendant qu'il est isolé, et ils récusent tous les écrivains postérieurs¹ qui ont été du même avis, sous prétexte qu'ils n'ont fait que répéter les paroles du docteur égyptien, en s'en rapportant aveuglément à son affirmation. Ce sont là des fins de non-recevoir inacceptables.

Alors même que nous n'aurions, en faveur de l'origine paulinienne de l'Épître aux Hébreux, que l'unique autorité de Clément d'Alexandrie ou de saint Pantène, son maître, il ne s'ensuivrait nullement que ces deux savants hommes se fussent trompés. Il faut un premier témoin, et si ce témoin est unique, soit parce qu'il est le seul qui ait pu parler, soit parce qu'il est le seul qui ait survécu, on ne pourra rejeter sa déposition qu'autant qu'on aura des motifs sérieux de le soupçonner de faux témoignage, d'erreur ou d'ignorance. Or, aucun auteur plus ancien ou contemporain ne contredit les docteurs d'Alexandrie et l'on ne peut apporter, contre le fait qu'ils avancent, aucune raison décisive, ainsi que nous le verrons plus loin.

Mais il est du reste inexact que la croyance générale qui attribue à l'Apôtre des Gentils la composition de l'Épître aux Hébreux repose uniquement sur le témoignage de Clément d'Alexandrie. Origène, quand il déclare cet écrit paulinien, n'en appelle pas à l'autorité de Clément, dont il avait été le disciple, mais à celle des

¹ On peut voir les autres témoignages des Pères dans L. Bacuez, *Manuel biblique*, 6^e édit., t. iv, n^o 789, p. 483 et suiv.

« anciens¹, » mot qui ne peut désigner que la tradition apostolique. Eusèbe lui-même, qui nous a conservé les passages de Clément et d'Origène que nous venons de rapporter, nous apprend expressément que l'école d'Alexandrie n'était pas seule à attribuer à saint Paul l'Épître aux Hébreux : « C'était, nous dit-il, la croyance générale des Orientaux; un petit nombre seulement², ajoute-t-il, faisait exception, disant qu'on la rejetait dans l'Église romaine³ » comme n'étant pas de saint Paul. Quels étaient ces rares contradicteurs? Nous l'ignorons. Un écrivain peu important du vi^e siècle, Étienne Gobar, disait, d'après ce que nous apprend Photius dans sa Bibliothèque⁴, que ni saint Irénée, ni saint Hippolyte son disciple, ne regardaient l'Épître aux Hébreux comme paulinienne; mais son affirmation, sans preuves, peut être regardée comme de peu de poids.

Quoi qu'il en soit, du reste, de ce dernier point, il demeure acquis qu'à la fin du iii^e siècle, en Orient, c'est-à-dire dans le pays où l'on était le mieux renseigné sur ce sujet, la tradition générale reconnaissait en saint Paul l'auteur de l'Épître aux Hébreux. Au iv^e siècle, il n'y a plus guère qu'une seule voix là-dessus, non plus seulement en Orient, mais aussi en Occident, où l'on

¹ Ἀρχαῖα. Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, vi, 25, t. xx, col. 584. « Les anciens n'ont pas cru sans raison, dit-il, que l'Épître (aux Hébreux) est de Paul. »

² Τινές. Eusèbe, *Hist. eccl.*, iii, 3, t. xx, col. 217.

³ Eusèbe, *Hist. eccl.*, iii, 3, t. xx, col. 217. Heinichen remarque, *ibid.*, note 42, que l'Épître était rejetée par le prêtre romain Caius. Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, vi, 20, t. xx, col. 572-573.

⁴ Photius, *Codex cccxxiii*, t. ciii, col. 1104.

avait été enfin mieux instruit par les docteurs grecs sur cette question. Saint Hilaire, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, parlent comme saint Alexandre et Théophile d'Alexandrie, saint Athanase, saint Épiphane, saint Éphrem, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, etc.

L'autorité de tant et de si grands docteurs mit un terme aux discussions : on ne contesta plus que saint Paul fût l'auteur de l'Épître aux Hébreux. Mille ans environ s'écoulèrent sans que personne songeât à attaquer une vérité qui paraissait pour toujours acquise ; mais avec le protestantisme qui, sous prétexte de tout réformer, se préparait à tout détruire et rompaît en visière au passé, la lutte se rouvrit et les débats recommencèrent.

Ce fut un catholique, le cardinal Cajetan, demeuré célèbre par la hardiesse de ses opinions¹, qui remit le premier en doute l'autorité de ce monument sacré. Sa voix resta sans écho dans l'Église romaine ; il n'en fut pas de même parmi les nouveaux hérétiques, dont plusieurs adoptèrent son sentiment. Luther, lorsqu'il publia sa traduction allemande de la Bible, sépara l'Épître aux Hébreux des autres Épîtres de saint Paul et la relégua à la dernière place, comme une composition suspecte. Il l'attribua à Apollos, dont parle en divers endroits le Nouveau Testament.

Cet Apollos était un juif d'Alexandrie, converti au Christianisme². Il avait été d'abord fort imparfaitement

¹ Voir *Manuel biblique*, 7^e édit., t. I, n° 291, p. 486.

² Act., XVIII, 24.

instruit de la vraie doctrine par les disciples de saint Jean-Baptiste, mais à Éphèse, où il s'était rendu, en l'an 54, Aquila et Priscille achevèrent de lui faire connaître la vérité. Il devint alors prédicateur de l'Évangile, en premier lieu en Achaïe, ensuite à Corinthe¹, où il arrosa ce que saint Paul avait déjà planté². Quand ce dernier écrivit sa première Épître aux Corinthiens, Apollos était avec lui ou près de lui, probablement à Éphèse, en l'an 57³. Son nom apparaît encore dans l'Épître à Tite⁴. On croit qu'il devint évêque de Césarée. C'est là tout ce que nous savons de sa vie.

Pour faire d'Apollos l'auteur de l'Épître aux Hébreux, il faut mettre l'imagination à la place de l'histoire. Cette conjecture ne repose absolument sur rien de plausible et elle est contraire à toutes les vraisemblances. Si l'écrit dont on veut expliquer ainsi l'origine était sorti de la plume d'un Juif alexandrin, l'Église d'Alexandrie ne l'aurait pas attribué à un Juif de Tarse : elle aurait été fière d'avoir vu naître dans son sein l'auteur d'une des Épîtres canoniques. Cependant plusieurs critiques ont accepté et acceptent encore l'opinion de Luther : ils croient plus volontiers cet hérésiarque, dont le sentiment ne s'appuie dans le passé sur aucun témoignage, que la tradition antique restée jusqu'à lui depuis le IV^e siècle la tradition universelle.

D'autres critiques ont imaginé des auteurs différents.

¹ Act., XVIII, 27 ; XIX, 1.

² I Cor., III, 6.

³ I Cor., XVI, 12.

⁴ Tit., III, 13.